

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION AVEC LA SOCIETE CIVILE – FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FEMINISTES (FSOF)

PARTICIPANTS :

MEAE :

- Marie SOULIE – Cheffe du pôle « Genre, Education, Population, Jeunesse » (DGM/DDD/HUMA)
- Margaux BONNET – Rédactrice Genre et Développement (DGM/DDD/HUMA)
- Antoine BOUDOU – Rédacteur à la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats (DGM/CIV)

AFD :

- Philippe GALLAND – Responsable adjoint de la Division Lien Social
- Mar MERITA BLAT - Chargée de mission, experte genre, Division Lien Social
- Emmanuelle CATHELINÉAU - Responsable de projets, référente genre, Division Organisations de la Société Civile

Prospective et coopération : Arnaud LAABAN – Consultant

Organisations de la société civile représentées (41 membres) :

- Laura AUDOUARD (Plan International France)
- Fawzia BABA-AISSA (Fonds pour les Femmes en Méditerranée)
- Laurent BACOS (Médecins du Monde)
- Dieynaba BALDE (La TERANGA)
- Marie-Claude BERTRAND (CNFF)
- Chris BLACHE (Genre et Ville)
- Alice BORDACARRE (FIDH)
- Jackie BUET (Films Femmes)
- Gisèle BOURQUIN (Femmes au-delà des mers)
- Laura BUSCHMANN (ASI)
- Paloma CERDAN (Agir ensemble pour les droits humains)
- Aurélie CERISOT (CCFD)
- Charlotte de PONCINS (Plan international)
- Tarana DUHAUT BROWN (Règles Élémentaires)
- Morgane DUSSUD (ACF)
- Chloé FABRE (AEDH)

- Elise FOUILLET (EQUIPOP)
- Aurélie GAL-RÉGNIEZ (EQUIPOP)
- Mégane GHORBANI (Esfand)
- Tess HARMAND (Fondation Alice Milliat)
- Pauline HERITIER-LAFFARGUE (Médecins du Monde France)
- Teslanik HOUNDEGNON (Fondation BATONGA)
- Christine JOUAN (Femmes de demain)
- Mathilde LATHUILLIERE (la CLEF)
- Elsa LINTZ (Handicap International)
- Ramatoulaye MBALLO (EQUIPOP)
- Helene MENARD (EQUIPOP)
- Danielle MERIAN (SOS Africaines en danger)
- Claudine MONTEIL (Femmes du monde)
- Marina OGIER (CARE FRANCE)
- Mélanie PELASCINI (Coordination SUD)
- Aurore PEREIRA (ActionAid France)
- Michelle PERROT (Plan international)
- Micol PICASSO (Oxfam France)
- Eva RAZAFINARIVO (EQUIPOP)
- Véronique ROUAULT (CARE France)
- Eléonore STEVENIN-MORGUET (1001 héroïnes)
- Léa THUILLIER (CARE France)
- Nguépelbbé TOKINON (BATIK International)
- Martial TOURNEUR (Focus 2030)
- Christiane TRICOT (Union Européenne des Femmes)

DEROULE

10h30 : Mot introductif et tour de table virtuel (10min)

- MEAE – Marie SOULIE

10h40 : Bilan du premier semestre 2022 (15min)

- MEAE & AFD – Programmatique par canal
- AFD – Mar MERITA BLAT : Communication, tableau des indicateurs

10h55 : Bilan à mi-parcours du FSO (30min)

- Prospective et Coopération - Arnaud LAABAN : Présentation du premier livrable du bilan à mi-parcours (15 minutes)
- Temps d'échange (15 minutes)

11h25 : COPIL du 23 juin 2022 (25min)

- MEAE – Marie SOULIE : Présentation de l'ordre du jour (5min)
- Temps d'échange (10 minutes)
- Ouverture : quels sujets traiter à l'avenir ? (10min)

11h50 : Conclusions et prochaines étapes (10min)

10H30-10H40 : MOT INTRODUCTIF ET TOUR DE TABLE VIRTUEL

MEAE – MARIE SOULIE

- Remerciements au nom du MEAE et l'AFD envers les membres de la société civile présents pour cet exercice de concertation constitutif du FSOF. Cette réunion intervient 15 jours avant le COPIL, conformément aux statuts.
- Poursuite de nos objectifs de diplomatie féministe lors du premier semestre 2022 : PFUE, forte mobilisation française à l'occasion de la CSW en mars. L'actualité en Ukraine témoigne avec vigueur de l'importance des enjeux liés au genre en temps de conflit, notamment des violences basées sur le genre utilisées comme armes de guerre, dont les femmes et filles sont les premières victimes. Moment pour accélérer la mise en œuvre de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité » et promouvoir le rôle des femmes actrices de la paix.
- Dernière année du FSOF, annoncé en 2019 par le PR et lancé en juillet 2020. Occasion de faire un bilan à mi-parcours et de présenter les premières pistes d'évolution du FSOF au COPIL, qui statuera sur la pérennisation du dispositif et l'étude de ses modalités précises sur les six prochains mois.

10H40-10H55 : BILAN DU PREMIER SEMESTRE 2022

MEAE ET AFD

1. Bilan programmatique par canal – MEAE et AFD

Canal 1 :

- **Bilan 2021 : 6 projets ont été octroyés pour un montant total de 33M€.**
 - Appel à projets « Lutte contre les violences basées sur le genre » – Feminist Opportunities Now (consortium : IPPF, MDM-FR, EH, FIDH et CREA) : 14 M€ (multi-pays)
 - Appel à projets « Genre, climat et environnement » (consortium : CCFD-Terre, Adéquations, WoMin, Acord Rwanda) : 5 M€ (AFR)
 - Ajyal al Egalité (Expertise France) : 5.5 M€ (AFR Nord)
 - Contrat à Impact de Développement pour l'amélioration de la Gestion Hygiène Menstruelle (Care France – Care Ethiopie et Pro Pride) : 3 M€ (Ethiopie)
 - MUVA Emploi et genre (MUVA) : 3M€ (Mozambique)
 - FISONG Violences obstétricales et gynécologiques (Equipop et AMREF) : 2.5 M€ (Sénégal et Guinée)
- **Prévision 2022 : 3 projets devraient être octroyés pour un montant total de 30M€.**
 - Appel à projets multi-pays pour la mise en œuvre de l'Agenda « Femmes, paix et sécurité » (10 M€) : consortium en cours d'identification ;
 - Appel à projets multi-pays « Education et jeunesse » (10 M€) : consortium en cours d'identification ;
 - Financement de la société civile sur les DSSR en Guinée (10M€) : projet en cours d'instruction.

Canal 2 :

- **Bilan 2021 :**

7 projets ont été octroyés pour un montant de 7,1M€ portant sur la lutte contre les violences basées sur le genre, l'émancipation économique des femmes, l'articulation entre genre et climat et la transformation des rapports sociaux de genre (ASF, CARE, EmpowHer, ACTED, FTA, WECF, Plan).

- **Programmation 2022 :**

3 projets ont été octroyés pour un montant de 1,870M€ pour le soutien aux organisations de défense des droits en Afrique centrale (AEDH), les droits des travailleuses domestiques (CARE) et la lutte contre les violences faites aux femmes (Batik international).

2 projets sont susceptibles d'être octroyés et labellisés au prochain semestre pour 2,4M€ sur les DSSR et l'émancipation économique des femmes.

Canal 3 :

Lors de la campagne FSPI 2022, les postes ont été vivement encouragés à présenter des projets FSPI ou à déposer une demande d'enveloppe PISCCA respectant les critères de la labellisation FSOE. Ces derniers ont été priorités lors du dernier comité de sélection qui s'est tenu le 28 février dernier et qui a conduit à l'octroi de **2 FSPI et 7 PISCCA labellisés FSOE**, pour un montant de **2 789 980,00 €** (et une seconde tranche en 2023 estimée à **2 757 260,00 €**) :

Géographie : 7 en Afrique, 2 en Amérique latine

Thématiques : 7 renforcement de la société civile féministe et droits des femmes, 1 DSSR, 1 autonomisation économique

Financements : 2 projets <100 000€, 200 000€ < 5 projets < 300 000€, 400 000€ < 3 projets < 600 000€

Avec l'octroi de la seconde tranche des FSPI 2021 pour un montant de **7 306 112 €**, **le canal 3 labellise cette année 2022 des FSPI pour un montant de 10 096 092€.**

Pays	FSPI/PISCCA	Titre	Montant 1ère tranche 2022
Botswana	PISCCA	Appui à l'autonomisation des femmes et des communautés marginalisées au Botswana	50 000€
Côte d'Ivoire	PISCCA	Soutien aux organisations féminines ivoiriennes	268 000€
Equateur	FSPI	L'accès à la santé sexuelle et reproductive pour les adolescentes en situation de vulnérabilité : entre prévention des grossesses précoces et approche communautaire	275 620€
Gabon	PISCCA	Accompagner les OSC gabonaises, notamment les organisations féministes, dans la conduite de projets innovants et opérationnels visant les transformations sociétales et économiques nécessaires à l'égalité femmes-hommes	232 500€
Mali	PISCCA	Engagement citoyen et égalité entre les femmes et les hommes	560 760€
Ouganda	PISCCA	Pour un mouvement féministe ougandais intergénérationnel, créatif et socialement innovant	246 500€

RDC	PISCCA	Programme d'appui aux initiatives féminines de réduction des vulnérabilités en RDC	469 000€
Sénégal	FSPI	Forum Génération Egalité : accompagnement de la société civile et des autorités dans la mise en œuvre des engagements du Sénégal	402 100€
Venezuela	PISCCA	Renforcement de la société civile vénézuélienne face aux défis de la crise	285 500€

2. Communication et redevabilité – AFD

Communication

- Evènement du 25 novembre 2021 sur les violences basées sur le genre, où la parole a été donnée à l'action de la société civile féministe
- Evènement du 7 février 2022 pour le lancement de « Féministes en Action » à la Cité Audacieuse
- Evènement du 8 mars 2022 sur genre et climat, avec la signature du fonds intermédié porté par le CCFD-Terre Solidaire

Redevabilité

Premier semestre : élaboration du tableau des indicateurs adossés au cadre stratégique, récolte et consolidation des données. Ce tableau a été rempli par les OSC et ambassades porteuses de projets du FSOE au 1er février, et sera remplie à nouveau dans 6 mois vers septembre-octobre 2022.

10H55-11H25 : BILAN A MI-PAROURS DU FSOE PROSPECTIVE & COOPERATION

Présentation : cf. PPT annexé

Temps d'échange :

Fawzia BABA-AÏSSA (Fonds pour les femmes en Méditerranée)

FFMED fait partie du consortium qui met en œuvre le projet « Féministes en action », premier fonds intermédié issu du premier appel à projets du canal 1. FFMED a également participé au travail de co-construction du cadre stratégique qui était très réjouissant. Cependant le projet a été validé en 2020 et n'a pas encore totalement démarré, car les fonds ont été versés un an après. L'AFD s'est engagée à cibler des OSC éloignées des financements, mais les conditions actuelles constituent un frein (le criblage des fournisseurs et bénéficiaires, la passation de marché, etc.). Le système doit évoluer pour réussir à cibler les petites OSC les plus fragiles. L'intermédiation devait permettre aux consortiums de se porter garants, mais refus si ces derniers doivent porter la responsabilité des contrôles.

Réponse : Les canaux reposent sur des procédures existantes et non un système ad hoc : cela apporte des avantages et des inconvénients. Adapter les règles aux spécificités du FSOE et à ses bénéficiaires nécessite du temps, c'est un travail interne toujours en cours. L'exercice d'évaluation a été lancé pour identifier les problèmes et y apporter toutes les solutions possibles.

Laura AUDOUARD (Plan International) :

Est-ce que la réflexion sur les scénarii a démarré ? Est-ce que cela sera développé dans le livrable final ?

Réponse : La réflexion a débuté et sera présentée lors de la prochaine réunion de concertation. Il est nécessaire à ce stade de poursuivre et approfondir l'analyse d'autres fonds existants pour modéliser des scénarii et prendre une décision éclairée.

Aurélie CERISOT (CCFD) :

Suggestion de faire remonter les retours sur les fortes contraintes rencontrées par les OSC à un niveau hiérarchique plus important.

Réponse : Un retour d'expérience a été réalisé par les équipes et a donné lieu à une réunion de haut niveau entre la direction des risques et la direction des opérations. Les équipes travaillent aujourd'hui à une procédure dédiée qui tiendrait compte de la cible spécifique des petites associations et serait validée par le service conformité dans sa globalité.

Quels sont les critères de labellisation des projets, notamment du canal 2 ?

Réponse : La labellisation est effectuée en fonction de l'objectif du projet (CAD 2 dont l'égalité de genre constitue l'objectif principal et thématiques du FSOF), du soutien financier (rétrocessions) et du renforcement de capacités des OSC féministes, tel que défini dans le cadre stratégique. Les labellisations font l'objet d'une discussion avec l'OSC qui l'accepte ou la refuse.

Le financement est-il additionnel ?

Réponse : Les canaux 2 et 3 disposent de moyens additionnels chaque année : bien qu'il s'agisse d'une augmentation indépendante du FSOF, elle participe des moyens accordés. Par ailleurs, l'incitation à la labellisation encourage les porteurs de projets à augmenter le nombre de projet éligible et consacre, de fait, des moyens additionnels.

Marina OGIER (CARE France) :

Une fiche-outil sur le filtrage vient d'être publiée par l'AFD et prévoit des mesures d'exemption pour les défenseurs et défenseuses des droits humains. Les OSC féministes agissant dans des contextes où la situation politique impose parfois qu'elles travaillent dans l'anonymat, le recueil et la conservation des données imposées par le filtrage les mettraient en danger. Comment mettre en œuvre cette exemption de manière globale et non au cas par cas ? Que pourrions-nous faire pour porter ce message auprès des interlocuteurs de l'AFD dans l'optique de la pérennisation du FSOF ?

Réponse : Il s'agit d'un des sujets de négociation de l'application de la doctrine de filtrage : des discussions sont en cours sur les possibilités d'établir des exemptions lorsque la mise en œuvre du FSOF se fait dans un pays disposant d'un plan d'action de réponse humanitaire, et dès lors que les OSC féministes sont considérées comme des défenseuses des droits humains. Les nouvelles normes financières internationales s'imposent aux trois canaux.

Aurélie GAL-REGNIEZ (Equipop) :

Dans quelle mesure sera poursuivie la dynamique de co-construction du FSOF ? Les associations y seront-elles associées ?

Réponse : La logique de co-construction est constitutive de l'identité du FSOF et l'un de ses objectifs. Le cabinet Prospective et coopération a prévu des moments d'échanges sur les scénarii avec les associations féministes, qui pourront amener à modifier les premières propositions ou à en construire de nouvelles.

Mélanie PELASCINI (CSUD)

Quelle décision sera soumise au COPIL concernant la pérennisation ?

Réponse : Les membres du COPIL vont arbitrer sur la poursuite du FSOF, sur la base d'une note qui présente les arguments pour sa continuité.

11H25-11H50 : COPIL DU 23 JUIN 2022 MEAE

1. Présentation de l'ordre du jour

- Mot introductif
- Bilan programmatique par canal
- Suivi et coordination : travail sur la redevabilité avec le tableau des indicateurs
- Communication : présentation du nouveau plan de communication
- Restitution du premier livrable du bilan à mi-parcours : premiers effets du fonds
- Pérennisation
- Date du prochain COPIL et prochains chantiers

A chaque point, le relevé des décisions du précédent COPIL correspondant sera examiné.

2. Temps d'échange et ouverture : quels sujets traiter à l'avenir ?

Fawzia BABA-AÏSSA (Fonds pour les Femmes en Méditerranée) :

Volonté de mettre autour d'une table la société civile, les consortiums, le MEAE, l'AFD et ses directions impliquées à un haut niveau de représentation (dont le service conformités) pour faire aboutir le plaidoyer et adapter les procédures (criblage, reporting, PPM, etc.). Proposition que les organisations du consortium se portent garantes pour les OSC ciblées, car elles connaissent bien le terrain et sont connues depuis longtemps de l'AFD et le MEAE. Le risque serait minime.

11H50-12H00 : CONCLUSIONS ET PROCHAINES ETAPES AFD – PHILIPPE GALLAND

- Remerciements de l'AFD et du MEAE pour la qualité des échanges durant cette réunion de concertation.
- La dynamique du FSOF est aujourd'hui pleinement lancée. Malgré les difficultés évoquées dont l'équipe a pris note, le FSOF est aujourd'hui au rendez-vous sur les trois canaux. Des améliorations vont avoir lieu : remerciements pour la pleine participation des associations au processus d'évaluation à mi-parcours du FSOF.
- L'AFD et le MEAE continuent d'être pleinement investis dans le suivi du FSOF et remercient la société civile par leur plein engagement dans cette démarche.